

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2017

Date de la convocation : 2 mai 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RUCET, Maire,

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BERTHELOT Vincent, HAMON Pascal, LE BOUDEC Christine, LEMOINE Claude, LE BOUCHER Gwénaëlle, BROMBIN Alain, SAGEAN Laurence, MARTIN Jean-Loup, LOURADOUR-DURAND Gisèle.

Etaient Absents ou Excusés : M. ACINA Alain ayant donné pouvoir à M. HAMON Pascal, Mme DESERT Christelle ayant donné pouvoir à Mme LE BOUCHER Gwénaëlle, Mme RUCET Angélique ayant donné pouvoir à Mme SAGEAN Laurence.

Secrétaire de séance : Mme SAGEAN Laurence

ORDRE DU JOUR

1/ DELIBERATION AUTORISANT M. LE MAIRE A SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX DU LOTISSEMENT LA MOTTE (Régularisation)

2/ TROTTOIRS DU BOURG – RECTIFICATIF

3/ ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE

4/ TRACTEUR FORD

DELIBERATION N° 51/2017 – AUTORISATION A M. LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX « LOTISSEMENT LA MOTTE »

Par délibération n° 02/2017 du 27 janvier 2017, le Conseil Municipal approuvait à l'unanimité la décision de la Commission d'Appel d'Offres concernant le marché de travaux « Lotissement La Motte ».

Par la présente délibération, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché de travaux « Lotissement La Motte » avec les entreprises suivantes :

LOT N°1 : TERRASSEMENT VOIRIE RESEAUX

Entreprise **EVEN** : 3 bis, rue de l'industrie 35 730 PLEURUIT

Tranche ferme / Phase 1 : 267 595,55 € HT

Tranche ferme / Phase 2 : 152 469,30 € HT

Tranche optionnelle / Phase 2 : 54 926,15 € HT

TOTAL : 474 991,00 € HT

LOT N°2 : ESPACES VERTS

Entreprise **ID VERDE** : 8, avenue du chêne vert 35 650 LE RHEU

Tranche ferme / Phase 1 : 16 304,92 € HT

Tranche ferme / Phase 2 : 8 492,00 € HT

Tranche optionnelle / Phase 2 : 4 798,16 € HT
TOTAL : 30 045,08 € HT

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 52/2017 – REFECTION DES TROTTOIRS DU BOURG

Après une visite sur la commune de Guenroc avec M. Berthelot Vincent, et une visite sur la commune de Québriac avec M. Lemoine Claude, le Maire indique au Conseil que le bicouche jaune a été abandonné. Des devis ont été demandés auprès de deux entreprises pour la réfection des trottoirs du bourg en enrobé noir (du rond-point de « La Pointe » jusque la voie ferrée).

Après avoir analysé les deux devis, le Conseil Municipal choisi l'entreprise THEBAULT ENROBE de Taden pour la somme de 40 321,60 € HT. Cette somme avait été budgétée en investissement.

S'il faut mettre à niveau quelques bouches à clé, le financement sera pris sur les dépenses imprévues.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 53/2017 – ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acheter une débroussailleuse pour les services techniques chez « SARL Rance Motoculture » de Pleudihen sur Rance pour la somme de 595,98 € HT.

Afin de budgéter cette somme en investissement au budget commune, il convient de prendre une décision modificative :

Chapitre 020 – Dépenses imprévues d'investissement	Art 2188 – Autres immobilisations corporelles
- 715,17 € TTC	+ 715,17 € TTC

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION N° 54/2017 – REPRISE DU TRACTEUR FORD

Avant d'acheter le nouveau tracteur, l'ancien tracteur Ford avait été déposé chez Mazé à Dinan pour réparation. Le garage Mazé propose de reprendre l'ancien tracteur pour le montant de la facture de 639,67 € TTC.

Le Conseil Municipal souhaite que le M. le Maire négocie le prix de reprise avec un montant symbolique de 1 000 € TTC.

Vote à l'unanimité

Séance levée à 21h00.

**FEUILLE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MAI 2017**

DELIBERATION N° 51/2017 – AUTORISATION A M. LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX « LOTISSEMENT LA MOTTE »

DELIBERATION N° 52/2017 – REFECTION DES TROTTOIRS DU BOURG

DELIBERATION N° 53/2017 – ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET COMMUNE

DELIBERATION N° 54/2017 – REPRISE DU TRACTEUR FORD

SIGNATURES (05/05/2017)

RUCET JEAN-LOUIS	
LEMOINE Claude	
HAMON Pascal	
BERTHELOT Vincent	
ACINA Alain	Pouvoir à HAMON Pascal
LE BOUCHER Gwénaëlle	
SAGEAN Laurence	
MARTIN Jean-Loup	
BROMBIN Alain	
LE BOUDEC Christine	
RUCET Angélique	Pouvoir à SAGEAN Laurence
DESERT Christelle	Pouvoir à LE BOUCHER Gwénaëlle
LOURADOUR-DURAND Gisèle	